

BULLETIN MENSUEL

DE L' A. D. I. R.



Voix et Visages

ASSOCIATION NATIONALE DES ANCIENNES DÉPORTÉES ET INTERNÉES DE LA RÉSISTANCE - 241, BD ST-GERMAIN, PARIS-7^e - INV. 34-14

NOËL 1962

NOËL DE PAIX ?



Combien d'entre nous, en ces matins de Noël et du premier jour de l'An ont réalisé qu'elles vivaient un Noël, un premier jour de l'An, tels que depuis bien longtemps, elles n'en avaient connu !

En effet, Noël 1962, 1^{er} janvier de l'an 1963, se sont déroulés dans notre pays sous le signe de la Paix.

Depuis plus de 20 ans, la France, d'abord sur son territoire, puis en ses possessions d'Asie, et enfin sur la terre d'Afrique, a connu la guerre; et voici que, désormais, les armes se sont tuées, les conflits, en apparence tout au moins, se sont apaisés.

Nous la voulions cette Paix, nous aspirions à ce bien suprême en dehors duquel ni la justice, ni le bien, ni la beauté ne peuvent se développer harmonieusement; cependant, ressentons-nous cette satisfaction totale qui devrait être la nôtre ?

Non, n'est-ce pas, car nous savons que la guerre sévit encore sur le globe, que les idéologies s'affrontent, que l'esprit de conquête et de domination se manifeste partout et à propos de tout. Nous savons aussi que, tant qu'il y aura de par le monde des peuples affamés ou opprimés, il ne pourra y avoir de paix véritable.

La simple sécurité intérieure n'est pas la Paix, mais les solutions pour l'établir et la rendre durable ne peuvent être trouvées que par la coopération des peuples entre eux et cela à l'échelon mondial. Alors pour faire en sorte que cette Paix puisse un jour régner dans le monde, nous qui avons été des combattants dans la Résistance, devenons des Pacifists. Le Père Morelli, ancien déporté de Dachau, au cours d'un entretien qu'il eut dernièrement avec les membres de l'Union Chrétienne des Déportés dont il est le fondateur, disait :

« Etre pacifiant, c'est travailler « sans relâche pour tout ce qui unit, « contre tout ce qui divise. Etre pacifiant, ce n'est pas afficher des slogans pacifistes sur les murs, c'est

(Suite page 2, col. 1)

IN MEMORIAM

Yvonne Curvale

Profondément bouleversée par la défaite de 1940, alors qu'elle venait d'avoir sa fillette Paulette, née le 26 mai 1940, et qu'elle avait eu la douleur de perdre son fils Paul, le 13 mars 1939, à l'âge de 10 ans, Yvonne Curvale n'accepte pas l'armistice honteux de juin 1940.

En compagnie de son mari, elle participe au regroupement de ceux qui à Toulouse se refusent à admettre la démission de la France. Sa demeure sert de lieu de rendez-vous. Elle fait partie dès 1940 du réseau L.E.F. dont le chef est le Colonel Bonneau.

En octobre 1941 le groupe L.E.F. constitue dans notre région le Mouvement Libération-Sud. Le domicile d'Yvonne devient alors le siège de la Résistance Régionale de Libération-Sud, dont son mari est le responsable départemental.

Son action s'amplifie au fur et à mesure du développement de l'action de la Résistance. (Hébergement, diffusion de la presse clandestine, missions diverses).

Yvonne Curvale appartient aussi au Réseau Gallia.

Le 13 décembre 1943, la Gestapo vient pour arrêter son mari. Yvonne avec courage retient les sbires de la Gestapo, afin de permettre à son mari de s'échapper. Frappée par les brutes de la Gestapo elle refuse de parler.

Yvonne est alors emmenée au siège de la Gestapo et laisse ses trois enfants : Paulette, Yves et Jeanine, âgés respectivement de 3 ans, 10 ans et 20 ans.

Elle reste à la prison Saint-Michel à Toulouse, jusqu'au 28 janvier 1944. Interrogée à plusieurs reprises, elle refuse de donner aucun nom des responsables régionaux de la Résistance.

Fin janvier 1944, elle est transférée à Compiègne avec de nombreuses camarades de Résistance : Yéyé Foissac, Lili Sabadie, Mlle Tordo, Mme Auba, Andrée Laigneau, Mme Rogues, etc... De là, avec le convoi des 27.000, elle effectue en février 1944, le dououreux voyage jusqu'à Ravensbrück, où elle reste jusqu'au mois d'août 1944, d'où elle est envoyée en commando de travail à Hanovre.

Délivrée par les armées de la Libération en avril 1945, elle rentre à Toulouse en mai 1945, où elle a la joie de retrouver sains et saufs ses enfants et son mari.

J. S.

(suite page 3)

408.4616

NOËL 1962

(Suite de la page 1)

« agir avec le courage de tendre la main à l'adversaire au lieu de vouloir le dominer ou l'écraser.

« Etre pacifiant, c'est accepter sans jalousie que d'autres personnes ou d'autres groupes réussissent mieux que nous.

« Etre pacifiant, c'est savoir par donner du fond du cœur. »

Si dès ce début d'année, nous attendant courageusement à cette tâche, nous gagnons autour de nous, de proche en proche, d'autres Pacifiants, peut-être dans le monde y aura-t-il quelque chose de changé ?

A.-M. BOUMIER.

Chronique de Film

Le Jour le plus long

Si pendant quatre ans d'occupation allemande les Français n'ont cessé d'espérer ce « jour le plus long », c'est-à-dire le jour du débarquement, pour nous, prisonniers et déportés, il a été une véritable obsession. Et quelle joie miraculeuse quand la nouvelle nous parvint au-delà des enceintes de Ravensbrück... Mais, c'est au retour seulement que nous apprîmes les détails de cette formidable entreprise et de quels sacrifices elle fut payée par nos alliés. Le livre de Cornelius Ryan (1), si précis, si évocateur, est une source d'information irremplaçable et j'imagine mal, pour ma part, ce que le film pouvait y ajouter. C'est même avec une certaine méfiance que j'attendais cette reconstitution de la plus gigantesque invasion de l'histoire : une évocation trop stylisée avec des combattants au physique de jeunes premiers hollywoodiens. Or, il n'en est rien. Si les moyens techniques utilisés par D. Zanuck donnent de l'action de guerre une image saisissante, j'ai été touchée par le côté « humain » du film : ces hommes sont vrais, même les généraux allemands (l'ennemi d'ailleurs n'est jamais diminué).

(1) *Le jour le plus long* (R. Laffont, éd.).

Chronique des Livres

LES BAGAGES DE SABLE

par Anna Langfus

Ce livre est en quelque sorte le prolongement d'un autre, paru il y a deux ans : *Le Sel et le Soufre*, où Anna Langfus racontait le long supplice que fut sa vie en Pologne durant l'occupation. Les siens périront, on imagine de quelle horrible façon. Elle-même entra dans la Résistance et fut arrêtée par la Gestapo.

Le roman que les Goncourt ont couronné est celui de l'inaptitude au bonheur d'un être qui a trop souffert. Le thème n'est pas nouveau dira-t-on. Certes, et trop de vies brisées sont là pour l'attester. Même celles d'entre nous qui sont

parvenues à revivre normalement se sont demandé à un moment ou à un autre, si elles y arriveraient. L'héroïne des *Bagages de Sable*, elle, n'a pu y arriver. Maria erre dans la vie comme à travers un brouillard, retrouvant le soir les fantômes des êtres chers qu'elle a perdus.

Sa rencontre avec un homme âgé pourrait la sauver, mais elle est incapable du minimum d'élan nécessaire. La bonne volonté dont elle essaie de faire preuve, la patience du vieil homme ne suffisent pas à attiser ce feu qui ne veut pas prendre. Elle se retrouvera à la fin les mains vides, « n'ayant rien pu donner et n'ayant rien reçu ». Il n'y a plus dans sa vie que la fuite du temps. Ces « bagages de sable », c'est le temps à la fois lourd et fuyant entre les doigts.

Malgré son amertume, cet ouvrage se lira avec intérêt d'un bout à l'autre, non seulement parce que l'expérience de Maria éveille en nous des résonances particulières, mais parce que l'auteur a le ton juste. Son style est alerte, mais classique. Double mérite à une époque où la mode en littérature est à la lenteur et à l'hermétisme.

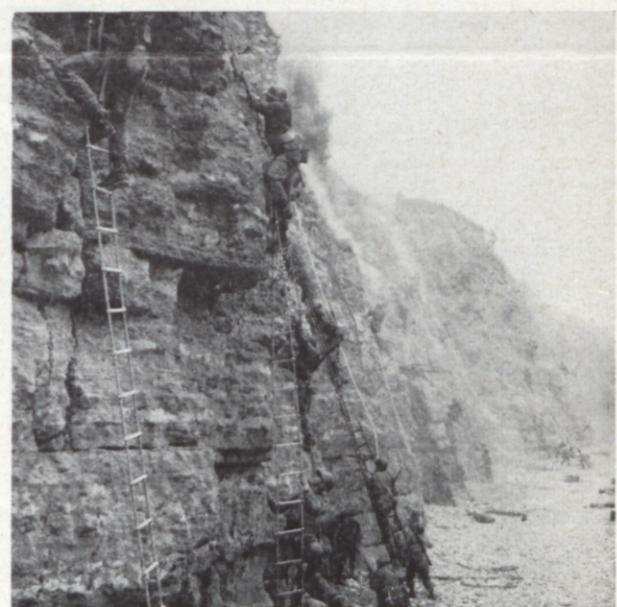
J. R.

RAOUL NORDLING

Tous les déportés ont appris avec émotion, le 1^{er} octobre dernier, la mort de Raoul Nordling, qui fut consul de Suède à Paris durant l'occupation et qui, on s'en souvient, obtint du général von Choltitz, commandant des forces allemandes de la capitale, qu'il désobéisse aux ordres de Hitler et ne détruise ni les ponts ni les principaux monuments de Paris. Il réussit également à sauver les prisonniers civils et militaires de Fresnes.

La France lui avait manifesté sa reconnaissance en lui décernant la Croix de Guerre et en l'élevant à la dignité de Grand Croix de la Légion d'honneur. Le Conseil municipal a proposé que son nom soit donné à une rue de la capitale. Nous, que son action généreuse a touchées plus profondément encore que d'autres, nous gardons, au fond du cœur, une gratitude particulière à son égard.

Il a été inhumé, ainsi qu'il le désirait, dans ce Paris qu'il aimait et qui, grâce à lui, a été rendu intact à la France et au monde.



Deux séquences pathétiques du film : le débarquement à Omaha Beach et l'attaque de la pointe du Hoc.

LES ANCIENNES DÉPORTÉES A L'ŒUVRE

EDUCATION ET ECHANGE

Printemps 1930, une jeune femme blonde, au teint éclatant, toute en sourire, débarque de la Guadeloupe. La vie et la France sont pour elle pleines de promesses.

Printemps 1945, une femme décharnée, au teint hâve revient d'Allemagne. Elle sort de l'hôtel Lutétia, seule. Elle n'a pu prévenir personne de son retour. Mais des camarades de la clandestinité sont là et assistent attentifs à l'éveil d'une vie nouvelle.

Ils l'enrôlent dans leur équipe, et c'est ainsi que Michelle Rollin collabore au Centre de Formation Internationale, bureau d'étude dont le but est de regrouper et de reclasser les jeunes de la Résistance. La dure réalité des dernières années a, en effet, interrompu leurs études et les a souvent perturbés profondément. Pour eux, le C.F.I. obtient des bourses, fonde des centres culturels, organise des voyages à l'étranger.

Le besoin de vivre libre dans un pays libre, de reconnaître l'homme dans chaque individu et de favoriser l'épanouissement d'une génération qui se cherche a été intensément ressenti par Michelle pendant les longs mois de sa captivité. Aussi c'est avec foi qu'elle s'adonne à sa tâche. Elle collecte des fonds, collabore à la création de l'Ecole des journalistes, à l'organisation d'une maison d'Etudiants marocains et aide son comité à ouvrir aux Glénans un centre de navigation à voile où des moniteurs forment des jeunes aux disciplines de la mer.

Mais le Centre de Formation Internationale n'est pas seul à s'être penché sur les problèmes de la jeunesse et à comprendre l'avenir des échanges internationaux. Depuis la guerre, plusieurs organismes se sont créés et certains d'entre eux, soit publics, soit privés se groupent en un Comité de Coordination qui lui-même fonde en 1950 « Education et Echange » dont Michelle devient la secrétaire générale.

C'est donc dans son bureau de l'Avenue Bosquet, que je vais lui demander de nous définir le rôle et le but de son organisation.

— Elle est destinée, dit-elle, à soutenir financièrement et moralement les Associations adhérentes, à être à la fois leur banque, leur intermédiaire auprès des pouvoirs publics et à servir de lien entre elles. Il y a donc un double travail qui consiste à obtenir des crédits et à prendre des initiatives.

» Pour ce faire, il a fallu d'abord intéresser l'industrie privée aux contacts entre jeunes, contacts réalisables soit par des voyages d'étude, soit par une vie sportive, professionnelle ou culturelle commune, et coordonner l'activité des diverses associations. Elles ont en effet un but social semblable mais des champs d'action différents.

» L'une s'intéresse particulièrement à l'accueil familial d'étudiants étrangers, l'autre aux stages techniques, industriels ou ruraux, une autre aux camps de vacances. Certaines se spécialisent dans les voyages d'étude et les cours hors de France ou dans les chantiers internationaux de travail. Bref, chacune a sa vocation propre et son autonomie. Mais l'absence d'étude préalable faite dans un plan d'ensemble risque de compromettre leur efficacité.

» C'est à cette étude que se consacre notre Comité. Il a ainsi constitué des commissions dont la première réalisation a été l'Association des Foyers internationaux destinée à créer et gérer des foyers d'accueil pour les stagiaires et étudiants étrangers. Celle-ci a, entre autres, réalisé la Résidence de Montparnasse, celle de La Motte-Picquet et le foyer de Cachan, soit plus de 300 chambres pour nos hôtes.

» Mais ces réalisations pratiques, si utiles soient-elles, n'auraient pas tout leur sens si elles ne répondraient pas à un besoin nouveau voulu par un monde nouveau. Confronter les jeunes de tous les pays et de toutes les origines est notre véritable but. Les réunir tous dissemblables autour d'une idée, ou d'un sport ou d'une tâche afin qu'ils se connaissent et s'estiment. Leur permettre un effort commun soit en défrichant une terre, soit en manœuvrant un bateau pour que, quelle que soit leur langue, naîsse un esprit d'équipe. Leur ouvrir les portes des entreprises pour que des étudiants étrangers s'assimilent la vie française et pour que nos étudiants n'ignorent plus des coutumes et des méthodes différentes des nôtres. »

— Ainsi, chacune de vos associations correspond à un besoin différent et devient un pôle d'attraction pour une catégorie de jeunes ?

— Oui, le Centre d'Echanges internationaux, par exemple, organise en France la réception de groupes professionnels : architectes, ingénieurs, spécialistes de tous genres et de tous pays; il anime à Boulouris et à Dinard des Maisons de vacances où se retrouvent des plus de dix-huit ans de toute origine et de toute nationalité, il envoie lycéens et étudiants suivre des cours dans des familles et des collèges d'Europe.

» L'Accueil familial de jeunes étrangers s'occupe avant tout de placer au pair des jeunes filles voulant apprendre le français ou suivre des cours techniques. Mais il ne se borne pas à faciliter les relations entre des familles soigneusement choisies et des étudiantes, il aide et soutient pen-

dant son séjour la jeune fille isolée et l'initie par des causeries et des promenades aux mœurs de notre pays, oriente ses études et la conseille dans ses recherches culturelles. Le Club des 4 Vents a un but analogue. Le Cercle de Royaumont, lui, réunit dans un fort beau site artistes et savants désireux de se livrer à des travaux personnels et prend l'initiative d'entretiens, de colloques, de réunions relevant du domaine des Sciences, des Lettres et des Arts. Quant au Centre de Formation professionnelle horticole et au Centre de Formation des journalistes, leur nom indique clairement leur but.

» Cependant, les rapports culturels, le développement intellectuel ne sont pas notre unique souci. Ce n'est pas pour rien que nous nous appelons Education et Echange.

» Le rôle dévolu au Club des Glénans est essentiellement éducatif. La mer forme les jeunes hommes et les stages de navigation développent chez eux des qualités maîtresses, c'est-à-dire des qualités de caractère. Groupés en équipes ils apprennent la délicate manœuvre des voiles et découvrent les bienfaits d'une discipline acceptée. Les réactions inattendues de la mer et du vent les obligent à une attention constante et à une décision rapide. Sur un Vaurion ou un Corsaire on ne peut guère s'endormir ! Leur sens des responsabilités collectives s'aggrave au contact du danger et dans une atmosphère de bonne humeur il se crée entre eux une solidarité de marins qui engendre quelquefois des amitiés fructueuses.

» Par des moyens multiples, tous ceux qui œuvrent dans le cadre de nos organisations espèrent contribuer à l'éveil d'une conscience européenne et voilà pourquoi j'aime mon métier. »

J'ai quitté Michelle sur ces paroles, reconfortée d'avoir trouvé autour d'elle tant d'espoir et de foi.

Jacqueline SOUCHÈRE.

IN MEMORIAM

(suite de la page 1)

Yvonne Curvale

Mais sa santé est très ébranlée. Dès qu'elle se sent mieux, elle participe activement à la vie des associations de Déportés et de la Résistance. Elle devient Vice-Présidente de l'U.N.A.D.I.F., Secrétaire Générale de Libération-Sud, membre de l'Office Départemental des Anciens Combattants.

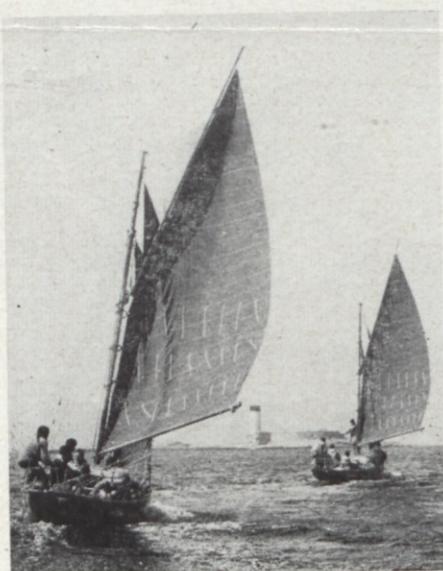
A la mort de la regrettée Mme Verdier, elle est proposée par ses camarades comme déléguée de l'A.D.I.R. en Haute-Garonne. Elle se consacre à ses nouvelles fonctions avec dévouement, visite les malades, anime de sa gentillesse les réunions de la section. Elle se rend très souvent en Ariège et dans les départements voisins pour regrouper ses camarades. Et elle y réussit.

Elle tombe gravement malade en juillet 1962. Elle subit un traitement pendant un mois et demi qui l'éprouve beaucoup. Le 3 novembre, elle ne peut se lever. Le mal terrible, de ce jour, se développe à un rythme effrayant et elle s'éteint le 16 novembre 1962, entourée de l'affection des siens et de tous ses amis.

Yvonne Curvale était Officier de la Légion d'honneur, avec Croix de Guerre.

Ses obsèques, très simples, ont eu lieu le 19 novembre à 10 heures, au milieu d'une assistance très nombreuse, de tous ses amis et de ses camarades déportées.

SIMONE AUBA



Au Centre de navigation des Glénans.

L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

AURA LIEU

le Samedi 9 Mars 1963 après-midi

AU MUSÉE SOCIAL, 5 RUE LAS CASES, PARIS-7^e (Métro : Solférino)

Samedi 9 mars 1963 :

A 14 h. 30 : Assemblée Générale, Musée Social, 5, rue Las Cases, Paris-7^e. (Métro : Solférino).

A 18 h. 30 : Cérémonie à l'Arc de Triomphe. Rassemblement à 19 h. 15, angle Champs-Elysées-Avenue Marceau.

A 20 heures : Diner à l'Association « Rhin et Danube », 33, rue Paul-Valéry, Paris-16^e. Prix du repas : 15 NF. Nécessité de s'inscrire avant le 28 février, soit à l'A.D.I.R., soit auprès des déléguées.

Cette année, selon votre désir, nous avons obtenu de ranimer la « Flamme » presque seules (nous ne serons accompagnées que d'une trentaine de membres d'une autre association). Nous insistons donc auprès de vous pour que vous assistiez en grand nombre à cette cérémonie.

ELECTIONS

Afin de se conformer aux statuts, l'Assemblée Générale devra procéder au renouvellement du tiers du Conseil d'Administration. Les membres sortants sont cette année : Mmes Anthonioz, Charpentier, Hautval, Hottinguer, Lignerat, Souchère.

En outre, le poste resté vacant par suite de la démission de Mme Postel-Vinay est à pourvoir. Sept membres seront donc à élire.

Les membres sortants peuvent être réélus, mais toutes nos adhérentes ont la possibilité de poser leurs candidatures.

Les candidatures au remplacement des membres sortants désignés ci-dessus devront nous parvenir le plus rapidement possible.

COTISATIONS ET POUVOIRS

Nous serions reconnaissantes à toutes nos camarades de bien vouloir s'acquitter avant l'Assemblée Générale de leur cotisation 1962.

Nous leur rappelons qu'en dehors des versements faits directement au siège de l'Association, seules les déléguées des sections de province ont pouvoir d'encaisser les cotisations au nom de l'A.D.I.R. (Association Nationale des Anciennes Déportées et Internées de la Résistance).

Le mandat pour le paiement des cotisations et le pouvoir pour le vote seront envoyés sous pli séparé dès le début de l'année 1963.

VIE DES SECTIONS

SECTION LOIRET-CENTRE

Le 28 octobre a eu lieu la réunion d'automne de notre section. Malgré le référendum, la date ayant été fixée à l'avance, il n'avait pas été possible de la modifier. Cela nous a privées, à notre grand regret, des Vendômoises et des Parisiennes venant représenter l'A.D.I.R.

Néanmoins, nous étions quinze présentes, heureuses de nous retrouver après la dispersion des vacances.

Réunion chez Marguerite Flamencourt autour d'une table bien garnie par les apports de chacune et les produits du crû. On en profita pour fêter l'unique représentant masculin, toujours complaisant et fidèle à nos réunions, M. Marchand. Il lui fut offert un livre signé de toutes les camarades de la section. Les conversations chaleureuses, que nous ne retrouvons guère qu'entre nous, ne chômèrent pas et, après un tour dans la propriété pour admirer les beaux arbres aux tons chauds d'automne, chacun se dispersa pour permettre à certains de faire face à leurs obligations municipales, tous très heureux de cette bonne journée.

Toujours des malades, Marie-Thérèse Billard, Madeleine Billard de Vendôme, Mme Carmignac, sans compter celles qui n'écrivent pas.

Etaient présentes les fidèles du Loiret et du Loir-et-Cher, avec les pilotes habituels, Mmes de Bernard et Gattignon et une camarade courageuse venue de Vierzon, après avoir été voter, Mme Caron.

Merci aux fidèles et meilleure santé aux malades.

Marguerite FLAMENCOURT

RENCONTRE INTERRÉGIONALE

Elle aura lieu les 4 et 5 mai 1963 à Bordeaux. Tous renseignements utiles vous seront donnés dans un prochain bulletin, mais dès maintenant **retenez cette date**.

**

Après la rencontre à Quimper, Mme Elie, notre déléguée de l'Ille-et-Vilaine, a trouvé dans sa voiture un manteau gris. La personne à qui il appartient est priée de se faire connaître à l'A.D.I.R.

DÉCORATIONS

Par décret du 6 novembre 1962, ont été promues au grade d'Officier, dans l'ordre de la Légion d'honneur, nos camarades :

Mmes Blard-Grasser Emma; Croise-Martin Marie-Antoinette; Goffinet-Mommessin Claudine; Rollin Michelle; Collay-Vabre Jeanne; Mac-Donald-Lucas Thiphaine.

Par ce même décret, ont été nommées Chevalier dans l'ordre de la Légion d'honneur, nos camarades :

Mmes Arrois Marcelle; Aubrée Jacqueline; Fauré-Berge Augustine; Rostoucher-Breit Juliette; Désiré Simone; Gasnier Michelle; Labrosse-Jault Louise; Jumont Marguerite; Weckerle-Lentendre Suzanne; Pélissier-Mazenq Marie; Veynante-Meyer Yvonne; Etienne-Michelon Marie-Thérèse; Tonna-Barthet Marie; Coupat-Vaisse Eugénie; Garcia-Visus Yvonne; François Andrée; Roess-Antoine Marie-Paule; Marnat-Clavel Marthe; Le Rouge de Rusunant-Cloarec Marie-Renée; Douard Marcelle; Lamaignère-Goupille Elisabeth; Bobille-Tullou Madeleine; Goupille Simone; Leteuil-Beaulieu Lauriane; Tritz-Guldner Gabrielle; Lemée Marie; Chatel-Louchard Angélique; Tersa Irène; Meunier-Virmont Alphonsine; Hallot-Balloux Lucienne; Ferlat-Bauvais Georgette; Regnault-Becquevert Justine; Mura-Bonte Marguerite; Fredin Hélène; Goujon-Grandpierre Suzanne; Benoit-Granier de Lilliac Simone; Garry-Nadaud Marguerite; Hugret-Prat Jacqueline; Uhl-Schirck Suzanne; Munsch-Specht Berthe; Hemsi-Terra Clémence.

Par le décret du 9 juillet 1962, la Médaille militaire a été concédée à nos camarades :

Mmes Alcan Louise; Bernard Lucie; Boucaud Lucienne; Deschamps-Vagner Cécile; Foirest-Delencre Odette; Haymé-Bloch Denise; Picard Jeanne.

Toutes ces décorations comportent l'attribution de la Croix de Guerre 1939-1945 avec palme.

Par arrêté du 27 juin 1962, la Médaille de la France Libérée a été attribuée à notre camarade, Mme Pinson-Lebach Maria.

L'A.D.I.R. était présente :

- aux cérémonies de la Toussaint et du 11 novembre;
- à la présentation du film « J'ai survécu à la mort »;
- à la réunion mensuelle du Comité de Liaison de la Résistance;
- à l'Office religieux organisé par les Parents des Tués en souvenir des anciens combattants orthodoxes;
- à la Messe à la Crypte des Déportés, organisée par l'Union Chrétienne des Déportés;
- à la Vente de Charité des Français Libres où Mme de Larminat dédicacait le livre du Général de Larminat : « Chroniques irrévérencieuses »;
- à la présentation par M. le Ministre des Anciens Combattants, du livre sur la Pathologie de la Déportation.

SECRÉTARIAT SOCIAL

Un décret qui paraîtra incessamment au *Journal Officiel* prévoit l'attribution aux titulaires d'une pension du Code des Pensions militaires d'invalidité et de victimes de la guerre, d'une prime unique fixée à :

50 NF pour les invalides à plus de 85 %.

20 NF pour les invalides de 50 à 80 % et les titulaires d'une pension de veuve.

10 NF pour les invalides de 10 à 45 % et les descendants pensionnés.

CERCLE DE L'A.D.I.R.

Nous rappelons à toutes nos camarades que nous tirerons la **Galette des Rois** le dimanche 27 janvier. Se faire inscrire à l'A.D.I.R.

Le Gérant-Responsable : G. Anthonioz

Bernard Neyrolles - Imp. Lescaret, Paris